



**Conseil économique
du Nouveau-Brunswick inc.**

MÉMOIRE 2005 - 2006

Présenté au Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick

le 2006

Fredericton, Nouveau-Brunswick

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.
236, rue St-George, bureau 314, Moncton, N.-B. E1C 1W1

www.cenb.com

téléphone : (506) 857-3143

sans frais : 1-800-561-4446

courriel : cenb@cenb.com

Le CÉNB a été incorporé en 1979.

MISSION

La mission du CÉNB est de rassembler et de mobiliser la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick pour promouvoir son développement et sa compétitivité.

VISION

Le CÉNB chef de file de la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick

TABLE DES MATIÈRES

Remerciement	
INTRODUCTION - un regard sur les grandes actions du CÉNB en 2005-2006	
PROSPÉRITÉ	
Investir dans la population	
Créer un contexte fiscal et commercial compétitif.....	
Choisir l'innovation	
Bâtir l'infrastructure stratégique.....	
PLAN DE PROSPÉRITÉ – Étape 2.....	
CONCLUSION.....	
AUTRES DOSSIERS DU CÉNB.....	
ANNEXES	
Communiqué - Sondage sur les préoccupations des entrepreneurs francophones en 2006	
Communiqué - Sondage sur les préoccupations des entrepreneurs francophones en 2005	

REMERCIEMENT

Le **Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB)** remercie le Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick pour l'occasion qui lui est donnée de faire part de ses préoccupations et de ses idées sur les questions qui ont un impact important sur le développement économique de la province.

Le CÉNB profite de cette occasion afin de faire un constat de la situation économique au Nouveau-Brunswick et de communiquer aux élus et aux fonctionnaires les positions qu'il favorise en matière de développement économique. Ce mémoire touche les sujets qu'il juge parmi les plus importants pour l'amélioration continue de la performance économique de la province.

INTRODUCTION – un regard sur les grandes actions du CÉNB en 2005-2006

Les vingt-quatre mois qui ont suivi la dernière rencontre du CÉNB avec le Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick ont été une période d'activité importante pour le CÉNB. Le Sommet économique de Bathurst a permis aux entrepreneurs francophones de cibler les enjeux importants pour leur avenir et d'en discuter. La Convention de société acadienne qui a suivi a relevé l'impératif d'un entrepreneuriat acadien dynamique et a reconnu et appuyé le leadership du CÉNB à cet égard.

Une Journée de réflexion sur la ruralité a donné un forum aux entrepreneurs et intervenants francophones de la province pour parler de défis ruraux, d'enjeux régionaux et de solutions possibles. L'intérêt qu'a suscité la Journée de réflexion sur la ruralité atteste au fait que la question de l'économie rurale demeure très importante pour la population francophone du Nouveau-Brunswick. Le CÉNB a préparé un rapport des délibérations qui ont eu lieu à cette rencontre et en fait part en partie dans ce mémoire. Il y avait une volonté au niveau des participants à la Journée de créer un comité de suivi formé d'entrepreneurs, d'intervenants du secteur économiques et de représentants gouvernementaux pour étudier le rapport et former des recommandations sur les prochaines démarches à entamer.

Le Rendez-vous Acadie – Québec a donné l'occasion aux communautés d'affaires des deux régions de débattre des questions économiques qui les préoccupent dans une perspective d'avenir ou de collaborations futures, de faire connaître des initiatives économiques conjointes existantes, d'encourager de nouveaux partenariats ou alliances de nature économique et de partager leurs meilleures pratiques. L'évènement a servi non seulement à resserrer davantage les liens entre les communautés d'affaires du Québec et du Nouveau-Brunswick, mais à augmenter la visibilité et la pertinence du CÉNB auprès des deux communautés.

Le CÉNB a tenu compte des rapports issus de ces diverses rencontres afin de miser ses efforts vers les dossiers les plus pressants pour la communauté d'affaires francophone.

Nous ne pouvons faire état de tous les dossiers du CÉNB dans ce mémoire, ni discuter de toutes les préoccupations de l'organisme. Nous traitons donc des sujets que nous considérons les plus pressants. Une liste plus complète des dossiers sur lesquels nous travaillons se retrouve en annexe à la fin de ce document.

PROSPÉRITÉ

Investir dans la population

Notre province fait présentement face à des défis économiques et démographiques qui ne vont devenir que plus grands et plus difficiles à solutionner au cours des années à venir. Le déclin des naissances, l'exode des jeunes vers les centres urbains et vers l'extérieur de la province et le vieillissement de la population contribuent au manque de main-d'œuvre qualifiée et rend de plus en plus coûteuse la livraison de services adéquats. Entre 1996 à 2001, la migration interprovinciale a conduit à une perte nette de 3 000 francophones au Nouveau-Brunswick. La diminution des services nuie au recrutement des gens qu'il nous faut pour parvenir à la croissance économique voulue. Le gouvernement a bien décrit la situation au cours des Forums de consultation du Premier ministre et lors de consultations pré budgétaire en 2005. La population néo-brunswickoise qui est d'environ 750 000 aujourd'hui, frisera le 725 000 en 2026 si la tendance se continue. De plus, les gens de 55 ans et plus qui représentaient 23,2 pourcent de la population en 2001, formeront 39,3 pourcent de la population en 2021.

Main-d'oeuvre

La situation est exaspérée dans les régions loin des centres urbains qui souffrent déjà d'un recul économique et de services et d'infrastructures moindres. Le revenu moyen est inférieur dans les régions rurales. En 2000, l'écart était de 2 200 \$ à l'avantage des régions urbaines. Le taux de chômage est aussi plus élevé en régions rurales, soit de 5,7 pourcent de plus en 2004. L'impact de ces chiffres est ressenti plus lourdement chez les francophones puisque 63 pourcent de la population francophone vit dans les petites villes et les régions rurales comparativement à 42 pour cent chez les anglophones.

Les problèmes reliés à la population se font déjà sentir. Un sondage du CÉNB révèle que pour 2006, l'accès à la main-d'œuvre qualifiée est en tête des préoccupations principales des entrepreneurs francophones. Au troisième rang est l'exode des jeunes. Les résultats de ce sondage annuel qui mesure les dix préoccupations principales des entrepreneurs, ne sont pas inhabituels. L'accès à la main-d'œuvre qualifiée s'est situé dans les trois premières préoccupations des entrepreneurs depuis le premier sondage en 2001.

Une étude récente de l'APECA intitulée « Rapport sur les investissements étrangers directs » effectuait un sondage auprès des entreprises étrangères établies au Canada atlantique. Des 62 entreprises étrangères sur 76 qui ont répondu, un peu plus de 15% ont dit avoir été motivées par la main-d'œuvre lorsqu'elles ont choisi de s'établir en Atlantique. Aujourd'hui, elles citent la pénurie de personnel compétent comme difficulté persistante.

Immigration

En dépit des inquiétudes qu'ont les entrepreneurs au niveau de l'accès à la main-d'œuvre et de l'exode des jeunes, une grande préoccupation pour le faible taux d'immigration dans la province ne semble pas exister. En effet, le taux d'immigration ne figure pas sur la liste des préoccupations les plus importantes pour les entrepreneurs francophones selon le sondage du CÉNB qui révèle que ce sont les universitaires et les représentants d'organismes communautaires qui s'inquiètent le plus à ce sujet. Les entrepreneurs ne sont peut-être pas sensibilisés à l'importance de l'immigration pour la croissance continue de nos entreprises et ne font pas le lien entre le manque de main-d'œuvre et les possibilités qu'offre l'immigration.

Pour les entrepreneurs qui ont tenté l'exercice de recrutement à l'extérieur du Canada, le processus a été long et frustrant et pas toujours réussi. Il y a un manque de collaboration entre les divers intervenants qui rend la démarche plus compliquée. Récemment, un comité a été formé par le ministère des Relations gouvernementales et internationales regroupant des intervenants provinciaux, fédéraux et communautaires afin de faire des recommandations au niveau de l'immigration francophone pour la nouvelle politique sur l'immigration de la province. Un regroupement similaire pourrait travailler avec un mandat élargi afin de faciliter le processus de l'immigration des travailleurs, pour les entreprises et pour les immigrants.

Formation

Le gouvernement a annoncé lors du dernier discours sur l'état de la province qu'il allait travailler à ce que d'ici cinq ans, le Nouveau-Brunswick ait la plus forte augmentation de travailleurs et de travailleuses ayant une formation postsecondaire au Canada. C'est un

bon départ. Alors que la force de la main-d'œuvre est souvent citée comme étant l'une de nos richesses, nous nous plaignons d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. Il y a une incongruité. Le taux d'analphabétisme au Nouveau-Brunswick et dans la communauté francophone en particulier est un problème majeur. Au Nouveau-Brunswick, seulement 47% des gens entre 25 et 64 ans avait effectué des études post-secondaires en 2001, soit le taux le plus bas Atlantique. Le taux canadien était de 53%. Entre 1991 et 2001 par contre, le taux au Nouveau-Brunswick a augmenté aussi rapidement ou plus, que celui des autres provinces Atlantiques. À neuf pourcent, le Nouveau-Brunswick a eu, au cours de ces dix ans, le même taux d'augmentation du taux d'études post-secondaires que la moyenne Canadienne.

Il faut rappeler que les conditions que nous vivons, ne sont pas uniques au Nouveau-Brunswick. Elles existent dans d'autres provinces, aux États-Unis, et dans les pays de l'Europe. Les obstacles au développement ressentis en régions rurales sont très similaires d'une province, d'un état et d'un pays à l'autre. Afin de survivre, chaque région doit reconnaître ses forces, ses outils de développement les plus utiles, et trouver les moyens de s'en servir de façon à maximiser ses retours. Ceux qui réussissent bien misent sur un certain nombre de facteurs :

- une bonne utilisation de la technologie
- des gains dans le savoir-faire (nouveaux produits agroalimentaires, les fromages fins, secteur du tourisme, par exemple)
- la recherche de la qualité de vie
- l'exploitation de nouvelles ressources naturelles
- l'innovation et le leadership

ACTIONS CÉNB

Instauration du système Hay pour le personnel du CÉNB

Promotion de l'équité salariale dans son bulletin électronique et par son prix de l'entreprise de l'année

Membre du comité Immigration francophone

Organisation de sessions régionales sur la planification de la relève

Organisation de la Conférence entrepreneurship eXtrême

Créer un contexte fiscal et commercial compétitif

Les résultats du sondage annuel du CÉNB révèlent que l'augmentation des coûts de l'exploitation des entreprises est une préoccupation majeure des entreprises. Le prix de l'essence a grimpé au deuxième rang de la liste cette année avec le coût de l'électricité au sixième et les coûts d'exploitation en général au septième. Le coût de l'assurance qui figurait au premier rang l'an dernier occupe cette année le dixième.

Il y a une incertitude au niveau des coûts comme l'essence et l'électricité qui est inquiétante pour les entreprises. Ceux-ci représentent une part importante des coûts totaux des entreprises et sont sujets à des augmentations qui sont parfois trop grandes et trop rapides pour permettre aux entreprises de s'y adapter. L'annonce récente de l'augmentation des taux d'électricité pour 2006 – 2007 n'aide pas la situation et pourrait faire tort au pouvoir concurrentiel de nos entreprises.

Selon le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, le prix de l'essence était en moyenne 95 cents du litre en 2006, comparé à 88 cents en 2004 et 78 cents en 2003. Dans le secteur du transport, l'essence représente 10 pourcent des intrants. Le pourcentage est de 6,9 pour le secteur de la pêche et de 2,3 pour le secteur de foresterie primaire. Selon des données de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, 55 pourcent des PME citent les taxes sur l'essence et le diesel comme étant lui plus nuisibles à leur entreprise. La cotisation à la Commission sur Santé et la Sécurité et l'Indemnisation des accidents au travail arrive en deuxième touchant 50 pourcent des PME.

L'augmentation du prix de l'électricité a un impact plus grand sur le secteur pâte et papier pour lequel cette source d'énergie représente 4.9 pourcent des intrants. Les intrants incluent les matières premières, les matériaux partiellement transformés, services publics, services financiers et d'affaires, et les coûts de la main-d'œuvre. Le secteur manufacturier consomme 40% de l'électricité au Nouveau-Brunswick et sera le plus durement touché par les augmentations prévues du coût de l'électricité.

Les secteurs de la pêche, de la forêt, du transport, des pâtes et papiers sont critiques à l'économie du Nouveau-Brunswick.

Bien que nous appuyions les efforts du gouvernement de réduire les impôts sur le revenu des entreprises et que nous applaudissions les réductions établies jusqu'à présent, nous revenons toujours au fait que c'est la charge totale des taxes et impôts qui doit être tenue en ligne de compte afin de maintenir un climat propice pour le développement des entreprises. Nous sommes convaincus qu'une réduction de la charge d'impôts aux entreprises conduit à la croissance économique et à une augmentation des revenus provinciaux. La croissance économique reliée aux réductions de l'impôt sur le revenu par contre ne se réalisera pas si elle est contrée par l'augmentation aléatoire d'autres frais qui ne sont pas reliés au revenu.

L'ajout d'une journée de congé obligatoire pour le jour du souvenir, l'augmentation de 700% à 1 100% des droits pour les agréments sur la qualité de l'air, agréments sur la qualité de l'eau, et autres agréments rattachés, l'augmentation des impôts fonciers due à une révision des méthodes d'évaluation, peuvent faire en sorte qu'une entreprise, en bout de ligne, paient plus en frais et taxes qu'avant la diminution des impôts sur le revenu. Il est important de noter, que ces dépenses additionnelles sont payables sans égard au revenu de l'entreprise. Selon un sondage de la FCEI, 54% des PME trouvent que les taxes foncières sont plus élevées que les services qu'elles reçoivent en retour, alors que 26% trouvent qu'elles sont insensibles aux profits des entreprises.

Nous rappelons au gouvernement son engagement d'effectuer un test d'impact sur les entreprises lors de l'évaluation de nouvelles politiques. Nous lui rappelons aussi de son engagement de n'imposer aucun frais qui soit supérieur au coût de prestation du service. Il est important que le processus d'évaluation du test d'impact de même que celui de l'évaluation des coûts de services soient transparents et bien communiqués au public. Des solutions de rechange pourraient aussi aider. Par exemple, la certification pour l'obtention des permis ou licences pour les agréments sur la qualité de l'air et de l'eau pourrait-elle être obtenue en embauchant les services d'experts privés ?

Le gouvernement a opté pour la réduction des impôts au lieu de programmes de subvention qui ne font profiter que certains. Nous avons appuyé cette démarche. Il existe cependant des plans de développement économique régionaux qui sont gérés de façon uniforme à travers la province et qui ne tiennent pas nécessairement compte des situations particulières de chaque région. Nous privilégions la flexibilité dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement économique. Il doit y avoir un moyen d'assurer l'imputabilité et la crédibilité des programmes tout en maintenant la flexibilité. Nous revenons sur l'idée d'établir des règles équitables pour les entreprises qui œuvrent en régions éloignées, en donnant des crédits d'impôts à l'investissement ou en établissant des zones de taxation, par exemple. Ce sont des moyens qui fonctionnent équitablement et simplement. À l'encontre des subventions, ces mesures ne favorisent pas injustement certaines entreprises puisqu'elles s'appliquent de la même façon pour toutes.

Choisir l'innovation

Le Nouveau-Brunswick a une côte à remonter dans le domaine de la recherche et du développement. Le ratio des dépenses en R et D par rapport au PIB est inférieur à un pour cent dans la province. À l'échelle du pays, il y a une légère amélioration; les dépenses sont passées de 1,8 pour cent à 1,9 pour cent du PIB. Toutefois, les grandes puissances économiques n'investissent pas moins de trois pour cent de leur PIB en recherche et développement. Le Canada a donc lui aussi un rattrapage à faire.

Au Canada, plus de la moitié du R et D est exécutée par les entreprises commerciales (55 pour cent). Au Nouveau-Brunswick, plus de la moitié est exécutée par les maisons d'enseignement supérieur (54 pour cent). Cet effort inférieur au Nouveau-Brunswick a un impact majeur sur la croissance économique à long terme. Sans investissement, il n'y a pas d'augmentation des capacités de production.

Le Plan de prospérité de la province reconnaît l'augmentation de la productivité comme objectif important. L'augmentation de la productivité passe par l'innovation et habituellement par la technologie. Nous parlons sans cesse d'innovation au Nouveau-Brunswick. Un Fonds de l'innovation est en place, mais nous n'avons toujours pas réussi à développer une culture de l'innovation. En 2005, la recherche et le développement de même que l'innovation ne figuraient pas aux 10 préoccupations les plus courantes des entrepreneurs francophones d'après un sondage du CÉNB. Cette année, une légère amélioration, l'innovation arrive au 8^e rang. Les gouvernements de même que les organismes et autres intervenants du secteur économique, le CÉNB y compris, répètent depuis un certain nombre d'années l'importance de l'innovation pour la prospérité de la province, mais le message se rend-il aux PME ? De plus, Genieo, le seul centre de recherche en technologie, associé à l'Université de Moncton, a fermé ses portes. D'un côté, nous encourageons l'innovation, de l'autre nous enlevons un des outils importants à son développement.

Quelques-uns des problèmes auxquels nous faisons face :

- Les entreprises privées ont tendance à concentrer leurs efforts en R et D près des sièges sociaux afin de maintenir la confidentialité de la recherche. Les grandes entreprises du Nouveau-Brunswick sont souvent contrôlées de l'extérieur, donc la recherche et le développement se fait ailleurs.
- Les entreprises contrôlées chez nous sont souvent des petites et moyennes entreprises qui ont peu d'investissement à consacrer à la recherche et le développement. Pour cette raison, le monde universitaire joue un rôle important au Nouveau-Brunswick.
- Le développement de nouveaux produits se fait habituellement en secret. Au Nouveau-Brunswick le R et D se produit surtout dans les universités et puisque celles-ci sont des organismes publics, les rapports universitaires sont accessibles. Ceci pose un défi important à la création de partenariats avec les entreprises du secteur privé.
- Les recherches universitaires sont souvent perçues comme étant déconnectées parce qu'elles ne visent pas le pratique. La recherche secrète industrielle dans les universités n'est pas commune. Il faut développer des moyens innovateurs au Nouveau-Brunswick pour avoir des institutions de recherche qui sont mieux adaptées aux besoins des PME.

Ressources naturelles

Le Nouveau-Brunswick est riche de provisions en ressources naturelles. L'exploitation des ressources naturelles a toujours été d'une grande importance à son économie. Dans les régions rurales, cette importance est d'autant plus évidente, l'économie de certaines régions étant souvent tout à fait dépendante sur les ressources et parfois sur une ressource seulement. Les diverses industries des ressources vivent cependant des difficultés qui ont été tellement médiatisées et dramatisées qu'on a l'impression qu'elles ne sont plus un choix propice sur lesquelles baser son économie. Pourtant, ces industries continuent de

contribuer de façon importante à l'économie de la province. Le problème est que nous n'en tirons pas suffisamment avantage. Nous devons nous pencher sur une gestion plus efficace et plus efficiente de nos ressources naturelles. Les ressources doivent être gérées de façon à assurer leur renouvellement et exploitées pour que la province en retire le plus d'avantages possibles.

La mondialisation des marchés, l'accroissement de la demande pour certaines ressources, de même que la prolifération de méga-entreprises dans certains secteurs tels que l'agriculture, ont fait en sorte qu'il est de moins en moins possible de continuer à exploiter les ressources de la province selon les mêmes méthodes que l'on utilisait il y a seulement quelques années. Il faut songer à de nouvelles méthodes de gestion des ressources, à de nouveaux marchés, à de nouveaux produits, à de nouvelles façons de vendre ses produits traditionnels.

En 2003-2004, la récolte totale de feuillus au Nouveau-Brunswick a été 3,8 millions de mètres cubes, dont seulement 9,5 pour cent était destiné à des activités ayant un potentiel de deuxième et de troisième transformations. La presque totalité de la ressource était utilisée pour la production de pâte, de bois de chauffage, de copeaux d'arbres, de troncs d'arbres pour exportation et autres. Au Québec, 30 pour cent du volume total est orienté vers des activités de deuxième et de troisième transformation.

Pour chaque mille mètres cubes de matière ligneuse, une moyenne de 1,7 emplois sont créés dans le secteur de la première transformation. Une deuxième transformation crée 2,2 emplois de plus, pour un total de 3,7 emplois. Une troisième transformation crée 15 fois plus d'emplois, pour un total de 25,5 emplois par millier de mètres cubes de matière ligneuse. Ces chiffres sont spécifiques au secteur forestier, mais il est facile d'imaginer que d'autres secteurs pourraient se traduire de façon similaire. Les efforts visant l'augmentation de la productivité doivent encourager le travail dans cette direction.

Les mesures qui ont été mise en place jusqu'à présent afin de promouvoir l'innovation attireraient plutôt les grands joueurs et ceux qui sont déjà ouvert à l'innovation. Ceci n'est pas mauvais en soi, puisqu'on a probablement réussi à accélérer le processus pour

certaines entreprises, mais nous croyons fortement que pour atteindre les objectifs du Plan de prospérité en matière d'innovation, une culture d'innovation doit être développée chez les entreprises néo-brunswickoises. Des plans axés sur des actions précises doivent être préparés avec la participation des gens en région dans le but de développer cette culture. L'application d'incitatifs pour encourager les entreprises à se diriger vers la deuxième et la troisième transformation des ressources naturelles est de mise.

ACTIONS CÉNB

- Prix Aboiteaux
- Mémoire approvisionnement forestier
- Autres comités consultatifs à venir en ressources naturelles

Bâtir l'infrastructure stratégique

Si nos régions urbaines ont su tirer avantage de la nouvelle technologie pour affronter une économie plus mondialisée, ceci n'a pas nécessairement été le cas chez les communautés rurales. Les technologies de l'information et de la communication qui devaient rapprocher les régions éloignées, au contraire, ont plutôt servi à les isoler et à précipiter l'exode. Le manque ou la qualité diminuée de l'infrastructure en a été en partie la cause. Ce n'est pas pour dire qu'il faut abandonner la technologie comme solution possible aux difficultés économiques régionales, mais il ne faut pas non plus croire qu'elle pourra sauver nos régions. Plutôt, il faut se pencher sur les moyens d'adapter la nouvelle technologie aux secteurs traditionnels qui sont les engins économiques des régions.

La part de l'emploi dans les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles diminue. Le développement technologique permet au secteur de la production des biens d'augmenter la production tout en utilisant moins de main-d'œuvre. En l'absence d'un mouvement concerté vers la transformation plus poussée des ressources naturelles, il se produit un transfert des ressources humaines vers le secteur des services qui favorise les villes. En 2004, au Nouveau-Brunswick, la croissance de l'emploi dans le secteur des services a été de 4,4 pour cent, alors que la croissance dans l'industrie des biens, de -0,4 pour cent. Encore une fois, le phénomène a un impact plus grand chez les francophones qui vivent en plus grand nombre dans les petites villes et les régions rurales.

Infrastructure routière

Le CÉNB compte le dossier du transport parmi ses dossiers les plus importants depuis plusieurs années et s'est surtout intéressé à l'infrastructure routière. Il a rappelé au gouvernement l'importance de l'infrastructure routière pour la croissance économique de la province, de même que la nécessité de la planification stratégique et des investissements annuels constants pour la maximisation des retours. Nous sommes heureux de voir que les montants annuels pour la réfection et la construction des routes ont été augmentés lors des derniers budgets et que le gouvernement semble se diriger vers des investissements annuels plus fixes.

L'amélioration des routes du Nord et de l'Est, en particuliers des routes 11 et 17, a surtout retenu l'attention du CÉNB au cours des dernières années. L'état piètre de ces routes comparativement aux autoroutes existantes dans les autres sections de la province et les difficultés économiques que cela engendre nous contraignent à participer de façon très active à ce dossier. Nous continuons de croire que beaucoup de défis économiques et même de livraisons de services sociaux pourraient être rencontrés avec un réseau routier amélioré. Les distances entre les services sont raccourcies lorsque l'on peut les rejoindre à partir de routes efficaces. Une amélioration marquée du réseau routier dans les régions du Nord et de l'Est de la province pourrait parer à plusieurs des difficultés économiques communes aux régions rurales. Nous espérons que le gouvernement provincial continue son investissement dans ces routes et à encourager la participation du gouvernement fédéral au financement.

Énergie

*****Une fois la position officielle du CÉNB développé, elle sera insérée ici

ACTIONS CÉNB

- Le CÉNB a rallié une partie de son membership, soient les plus grands utilisateurs des routes 11 et 17, leur demandant d'écrire aux ministres fédéraux susceptibles d'avoir une influence sur la participation du gouvernement fédéral à ce projet d'amélioration d'infrastructure, ce qui a été fait et avec succès, vue la récente addition des routes 7, 11 et 8 au réseau national des routes.
- Journée Énergie – c.a.
- AGA – Table ronde énergie

PLAN DE PROSPÉRITÉ - Étape 2

Le CÉNB appui le Plan de prospérité. Il le considère comme une première étape au plan de développement économique de la province. Le Plan de prospérité, comme outil de base, identifie les objectifs sur lesquels on doit miser. Ce qui semble manquer, sont des plans de travail concrets pour guider les actions des divers acteurs et des outils de mesure adéquats.

Une division de la province en grandes régions à l'intérieur desquelles le plan de prospérité pourrait être appliqué selon des plans régionaux permettrait de mieux mesurer les résultats et pourrait être une seconde étape au Plan de prospérité. Effectivement, il faut des plans de prospérité régionaux pour en arriver à une prospérité provinciale.

Il y a une très grande diversité dans les régions de la province qui dépasse les qualificatifs rural et urbain. Par exemple, peu importe la taille ou la population des régions, celles qui ne sont pas situées sur les grands axes de transport et de communication n'ont pas les mêmes besoins que celles qui le sont. Les petites régions qui sont situées près des grands centres n'ont pas les mêmes défis que celles qui sont éloignées. Il faut des stratégies et des outils adaptés à ces différentes réalités.

Un exemple concret :

(chiffre du recensement de 2001)

Au Nouveau-Brunswick,

- taux d'activité 63 pour cent
- taux d'emploi 55 pour cent
- taux de chômage 12,5 pour cent

Le village de St-François

- taux d'activité de 73 pour cent
- taux d'emploi 69 pour cent
- taux de chômage 5,9 pour cent

Saint-Louis de Kent

- taux d'activité de 54 pour cent
- taux d'emploi de 42 pour cent
- taux de chômage de 21 pour cent

Le premier objectif de cette deuxième étape du Plan de prospérité serait de diviser les régions. Un grand défi, mais qui n'est pas insurmontable. Les municipalités et DSL auraient intérêt à se concerter de façon à pouvoir accéder aux programmes et au financement. En Europe, pour accéder au fonds européen de développement rural, l'ensemble des acteurs au niveau local doit se concerter afin de développer des projets en partenariat qui bénéficient à l'ensemble d'une région.

Une fois les régions déterminées, des plans de développement seraient conçus pour chacune des régions avec des objectifs définis qui évolueraient au fil des années à mesure qu'ils seraient atteints et lorsque des changements de situation importants auraient lieu. Les progrès pourraient être mesurés sur une base régionale et ensuite comparés à la moyenne provinciale et au pays. Ceci permettrait de voir le développement sur l'ensemble du territoire provincial et éviterait que la croissance d'une grande industrie fausse des résultats mesurés au niveau provincial. Le rôle des ADEC deviendrait important dans la gestion des plans régionaux et un renouvellement de l'engagement envers ces entités devrait avoir lieu.

Économie en français

Le CÉNB reçoit chaque année, un nombre non négligeable de demandes pour des statistiques sur les entreprises francophones de la province. Des intervenants économiques, des gens du secteur privé et même des employés et représentants du gouvernement se tournent vers le CÉNB afin d'obtenir des renseignements sur le nombre d'entreprises francophones dans la province, les secteurs d'activités dans lesquels elles oeuvrent, leur contribution économique, ainsi de suite. Bref, ils recherchent le genre d'information statistique qui est compilée pour toute la province, mais répartie sur une

base linguistique. Il nous semble que dans une province où l'égalité de deux langues officielles est reconnue, cette information devrait être accessible. En effet, la mesure de la contribution économique de chacune des communautés linguistiques, ne serait-elle pas un moyen efficace de constater l'épanouissement des deux communautés ? Ceci permettrait à la province d'évaluer et d'apporter les correctifs nécessaires afin de maintenir l'apport économique des deux communautés linguistiques. Le CÉNB n'est pas outillé pour compiler ce genre d'information, mais est ouvert à participer à l'exercice en partenariat avec le gouvernement.

CONCLUSION

Cette rencontre marque la quatrième fois que le CÉNB rencontre le Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick et lui présente un mémoire décrivant les préoccupations et intérêts de la communauté d'affaires francophone en matière de développement économique. Le mémoire annuel du CÉNB et la rencontre avec le gouvernement sont des événements qui importent pour nos membres. Il existe cependant, à chaque année, une incertitude concernant la date de la rencontre et la disponibilité des membres du Comité exécutif. En effet, les tournées provinciales du gouvernement en 2005 ont empêché la rencontre annuelle pour la présentation du mémoire 2005, ce qui a fait que nous présentons cette année le mémoire 2005 – 2006. Nous voudrions pouvoir planifier avec plus de précision à l'avenir de façon à ce que nos membres puissent s'attendre qu'à une période donnée de l'année, leur association rencontrera le gouvernement. Nous suggérons donc de fixer dès maintenant, la rencontre de l'an prochain. Ceci donnerait au gouvernement, de même qu'aux membres de notre conseil d'administration le temps de choisir la date précise qui serait convenable au plus grand nombre de participants possibles.

Nous continuons de croire en l'importance de la communication entre les intervenants économiques et les représentants gouvernementaux et avons été heureux de pouvoir participer aux diverses consultations tenues avec le gouvernement cette année.

AUTRES DOSSIERS DU CÉNB

Le CÉNB suit de façon courante plusieurs autres dossiers à caractère économique qui touchent la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick. En voici un échantillon :

- le transport routier
- les barrières au commerce interprovincial
- l'innovation, la recherche et le développement
- la pénurie de la main-d'œuvre
- la formation et l'accès aux études post-secondaires
- la jeunesse et l'entrepreneurship
- l'immigration francophone
- la forêt
- le tourisme
- l'agriculture
- l'aquaculture
- le gaz naturel
- l'énergie
- les formalités administratives
- le service aérien
- le commerce international
- la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT)

Partenariats et collaborations

- Ministère de la Formation et du Développement de l'Emploi
- Ministère de l'Éducation
- Ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports
- Énergie Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture
- Développement des ressources humaines du Canada (Agriculture Canada) - Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)
- CARDE
- Coalition du Nord pour un réseau routier
- FuturAllia
- Industrie Canada
- APÉCA
- Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne (CIPA) inc.
- Université de Moncton, Éducation permanente
- Groupe de Formation Nouveau-Brunswick
- Centre de commercialisation internationale (Université de Moncton)
- Bureau du Québec dans les provinces atlantiques
- Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick



Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.

COMMUNIQUÉ

Sondage du CÉNB Le Top Ten 2006

Moncton, N.-B., le 13 janvier 2006 - Pour la sixième année consécutive, le **Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB)** présente son « Top Ten », soit la liste des dix préoccupations principales des entrepreneurs francophones de la province pour la nouvelle année, telles que déterminées par sondage. Les inquiétudes cette année se divisent à peu près en trois grandes catégories, notamment l'accès à la main-d'œuvre, l'augmentation des coûts d'exploitation et le sort des industries de ressources naturelles.

Au premier rang, on retrouve l'accès à la main d'œuvre qualifiée suivi de près par l'exode des jeunes au troisième rang. « Ce sont des préoccupations qui demeurent en tête de la liste depuis le premier sondage en 2001 » a dit Roland Beaulieu, directeur général du CÉNB. « Les entreprises ont de plus en plus de difficulté à trouver et à retenir du personnel qualifié. Ce qui nous surprend c'est le manque d'inquiétude en ce qui concerne le faible taux d'immigration dans la province. » En effet, le taux d'immigration ne figure pas sur la liste des 10 préoccupations les plus importantes pour les entrepreneurs. Le sondage révèle de plus, que ce sont les universitaires et les représentants d'organismes communautaires qui s'inquiètent le plus du faible taux d'immigration dans la province. « Les entrepreneurs ne sont peut-être pas sensibilisés à l'importance de l'immigration pour la croissance continue de nos entreprises. On ne semble pas faire le lien entre le manque de main-d'œuvre et les possibilités qu'offre l'immigration » a suggéré Roland Beaulieu.

Le prix de l'essence a grimpé au deuxième rang de la liste cette année avec le coût de l'électricité au sixième et les coûts d'exploitation en général au septième. Le coût de l'assurance qui figurait au premier rang l'an dernier occupe cette année le dixième. « Il y a une incertitude au niveau des coûts comme l'essence et l'électricité qui est inquiétante pour les entreprises » a expliqué Roland Beaulieu. « Ceux-ci représentent une part importante des coûts totaux des entreprises et sont sujets à des augmentations significatives sans préavis ou sans préavis suffisant. » L'annonce récente de l'augmentation des taux d'électricité pour 2006 – 2007 qui sera supportée en plus grande partie par les entreprises – elles qui déjà subventionnent le taux résidentiel – n'aide pas la situation et fait tort au pouvoir concurrentiel de nos entreprises, selon M. Beaulieu.

Le sort des industries de ressources naturelles est la préoccupation numéro quatre chez les entreprises francophones. « C'est la première fois que les ressources naturelles se retrouvent parmi la liste des préoccupations de nos membres et une bonne indication du fait que les défis économiques ruraux deviennent de plus en plus important. » a dit M. Beaulieu. Parmi les ressources naturelles, c'est la ressource forestière qui inquiète le plus. « Le CÉNB a suivi de très près le dossier de l'industrie forestière cette année. Nous avons créé un comité consultatif sur la question et avons rencontré le ministre afin de lui présenter un mémoire sur la question de l'approvisionnement. C'est un dossier qui va demeurer une priorité ». Au dire de M. Beaulieu, l'annonce du 250 millions \$ sur cinq ans à l'industrie forestière est un bon début, mais le secteur fait face à des circonstances qui demandent qu'on s'y attarde sérieusement, non seulement avec de l'argent, mais avec des politiques qui favoriseront son développement continu.

Les routes et le transport continuent d'être des préoccupations importantes et cette année pour la première fois, les entrepreneurs citent l'innovation comme étant l'une de leurs préoccupations principales, une nouvelle qui réjouit le directeur général. « Nous travaillons fort afin d'encourager l'innovation chez nos entreprises, notamment en créant les Prix Aboiteaux qui reconnaissent les entreprises francophones innovatrices de la province. Nous sommes heureux de voir que les entrepreneurs pensent à l'innovation. »

En ordre décroissant, les préoccupations principales des entrepreneurs francophones pour l'année 2006 :

- 1- **L'accès à une main-d'œuvre qualifiée** (2^e l'an dernier)
- 2- **Le prix de l'essence** (4^e l'an dernier)
- 3- **L'exode des jeunes** (-)
- 4- **Le sort des industries de ressources naturelles** (-)
 - forêt
 - agriculture et pêche
 - mines
- 5- **Le développement économique du Nord** (-)
- 6- **Le coût de l'électricité** (-)
- 7- **L'augmentation des coûts d'exploitation** (8)
- 8- **L'innovation** (-)
- 9- **Les routes et le transport en général** (6)
- 10- **Le coût des assurances** (1)

La mission du Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. est de rassembler et de mobiliser la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick pour promouvoir son développement et sa compétitivité.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Roland Beaulieu, directeur général du Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. au (506) 857-3143 ou composer le numéro sans frais 1-800-561-4446.



Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.

COMMUNIQUÉ

Sondage du CÉNB Le Top Ten 2005

Moncton, N.-B., le 31 mars 2005 - Pour la cinquième année consécutive, le **Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB)** présente son « Top Ten », soit la liste des dix préoccupations principales des entrepreneurs francophones de la province pour la nouvelle année, telles que déterminées par sondage.

Ce qui a dominé dans le sondage cette année, ce sont les préoccupations reliées aux coûts d'exploitation. Le prix de l'assurance est au premier rang des inquiétudes, le prix de l'essence au 4^e rang et l'augmentation des coûts d'exploitation en général prend la 8^e position. « Il y a une accumulation de coûts grimpants qui se fait ressentir », a dit Paul Aucoin, directeur général du CÉNB. « On continue de diminuer les impôts sur le revenu des entreprises, mais il y a d'autres taxes qui ne sont pas directement liés au revenu qui ont un impact sur la compétitivité des entreprises. »

L'an dernier, la hausse de la valeur du huard était la préoccupation numéro un des entrepreneurs. Cette inquiétude est passée au dixième rang cette année. Selon Paul Aucoin, cela indiquerait que les entreprises commencent peu à peu à s'y adapter. La concurrence avec les produits importés et les nouveaux règlements à la frontière américaine étaient des inquiétudes l'an dernier qui ne réapparaissent pas non plus. « Notre productivité pourrait en être améliorée », a-t-il dit. « Nous ne nous fions plus à l'échange de l'argent américain pour assurer nos profits. Nous devons avoir des produits supérieurs et des méthodes plus efficaces. »

M. Aucoin se dit ne pas être surpris de voir que l'accès à la main-d'œuvre qualifiée demeure au deuxième rang cette année. « Cette préoccupation n'est jamais descendue plus bas que la troisième position depuis notre premier sondage en 2000. C'est un problème réel que tous les intervenants, y compris le gouvernement, attaquent présentement. » Ce qui inquiète le plus M. Aucoin, c'est l'absence de l'innovation et de la recherche et du développement sur cette liste. « Nous devons développer une culture d'innovation chez nos entreprises afin d'assurer notre prospérité et jusqu'à présent, en dépit des efforts qui sont déployés du côté des gouvernements, nous ne percevons pas encore une tendance dans cette direction. »

En ordre décroissant, les préoccupations principales des entrepreneurs francophones :

- 1- Le prix de l'assurance**
- 2- L'accès à une main-d'œuvre qualifiée (2^e l'an dernier)**
- 3- Le climat économique en général (10)**
- 4- Le prix de l'essence (-)**
- 5- La Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (-)**
- 6- Les routes et le transport en général (4)**
- 7- Le développement et la croissance de son entreprise (-)**
- 8- L'augmentation des coûts d'exploitation (3)**
- 9- L'accès au financement (5)**
- 10- La hausse de la valeur du huard (1)**

Le CÉNB a l'intention de tenir compte des résultats de ce sondage dans ses prises de position et dans la planification de ses programmes et projets pour l'année en cours.

La mission du Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. est de rassembler et de mobiliser la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick pour promouvoir son développement et sa compétitivité.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Paul Aucoin, directeur général du Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. au (506) 857-3143 ou composer le numéro sans frais 1-800-561-4446.